

Une lettre inédite de Victor Hugo à son fils Charles

CHRISTINE CHAUMARTIN

Dans la biographie de Victor Hugo, l'année 1841 est marquée par son élection à l'Académie française, le 7 janvier, après quatre tentatives infructueuses. Une lettre autographe inédite nous montre que le nouvel académicien n'en reste pas moins un père affectueux et attentif. Cette lettre, conservée par le Musée national de l'Éducation à Rouen (n° 1979.08785), est adressée à son fils Charles dont les résultats scolaires fléchissent. En voici le texte.

Jeu­di 6 Mai [1841]

Calme-toi, mon Charlot¹ bien aimé, M. Poirson² est venu me voir hier soir et il ne m'a rien dit qui peut m'affliger. Seulement comme il prend à toi le plus vif intérêt, et comme il s'aperçoit d'une baisse dans tes places et par conséquent dans tes espérances de fin d'année, il désire, et je suis parfaitement d'accord avec lui, que tu concentres désormais toutes tes forces, toute ton application et toute ton attention sur l'objet spécial de tes études³. Il faut, Mon Charles, laisser de côté toute autre distraction, même intellectuelle. C'est ce que j'attends de toi. Je me garde bien d'interdire à ton esprit de nobles travaux, qui après tout, même lorsqu'ils ne devraient pas avoir d'autre résultat, sont toujours une excellente gymnastique pour la pensée. Mais crois-moi, cher enfant, car tu sais comme je t'aime et tu sais avec quelle tendresse je te parle, ne sois en ce moment qu'un écolier, un sérieux et courageux écolier, c'est le plus sûr moyen d'être un jour un homme distingué. N'oublie pas ceci que presque tous les hommes vraiment illustres ont commencé, étant enfants, par être les premiers dans leurs classes. Il y a quelques exceptions mais elles confirment la règle⁴.

Travaille donc avec une ardeur nouvelle, mon enfant chéri, à tes devoirs, *et à tes devoirs exclusivement*. Continue ce que tu as commencé l'an dernier⁵, tu rendras ton père bien heureux.

Je viens de lire ta version, et par beaucoup de côtés, j'en suis très content. Il y a pourtant quelques omissions dont je te parlerai dimanche en détail et presque un contresens, j'en ai peur du moins. Tu n'as pas bien rendu la phrase *qui alioqui per omnia laudabilis et bello paene invictus, pecuniae debellabatur cupidine*⁶. Il fallait exprimer l'opposition qui est dans le texte et dire : *Lucullus... qui d'ailleurs louable sur tout autre rapport et presque invincible par la guerre, était vaincu par l'amour de l'argent. Debellabatur* n'est pas traduit par *avait à combattre*, et *avait à combattre la cupidité* reste au-dessous du sens, tu aurais dû mettre au moins *sa propre cupidité*. – Au reste, mon enfant, nous reparlerons de tout cela dimanche.

Reprends confiance en toi, redonne confiance à tes maîtres, et redeviens mon bon petit écolier vaillant de l'an passé, tout en restant l'enfant doux et intelligent qui aime son père et que son père aime. Je t'embrasse tendrement ainsi que mon Toto⁷.

Ton père

Victor Hugo

Fais tous mes compliments, quand tu les verras, à M. Poirson, Jauffret⁸ et Viguiet⁹.

Je serai charmé du petit cahier hebdomadaire dont tu me parles.

Notes :

1. Charlot est le surnom de Charles Hugo (3 novembre 1826-13 mars 1871). En mai 1841, il est élève en classe de 5^e au collège Charlemagne à Paris et pensionnaire à l'Institution Jauffret (voir note 8).

2. Auguste Simon Jean-Chrysostome Poirson, (20 août 1795-15 juillet 1871), proviseur du collège Charlemagne de 1837 à 1853.

Normalien dans la promotion de 1812, il commença sa carrière d'enseignant à Paris comme répétiteur, puis professeur suppléant de rhétorique au collège royal Henri IV, l'actuel lycée Henri IV.

En octobre 1818, Royer-Collard, président de la Commission de l'instruction publique depuis août 1815, s'attacha à la création d'un enseignement de l'histoire dans les collèges. Les anciens élèves de l'École normale furent chargés de la mise en œuvre de ce nouvel enseignement. Auguste Poirson devint alors professeur d'histoire au collège Henri IV. Durant cette période, il publia de nombreux ouvrages scolaires pour cette discipline, souvent en collaboration avec Charles Caix (*Tableau chronologique pour servir à l'enseignement de l'histoire ancienne*, 1819 ; *Histoire romaine*, 1827 ; *Précis de l'histoire ancienne*, 1827 ; *Précis de l'histoire de France*, 1834).

En 1820, il rédigea le *Programme pour l'enseignement de l'histoire ancienne dans les collèges royaux*, à la demande de la Commission de l'instruction publique.

Il cessa d'enseigner en 1834, pour devenir proviseur du collège Saint-Louis, puis du collège Charlemagne de 1837 à 1853. Sous sa direction, le collège Charlemagne prit la première place parmi les établissements parisiens, grâce à la réussite de ses élèves au concours général.

De 1845 à 1849, il fut conseiller ordinaire de l'Université, mais lorsqu'en 1850 la loi Falloux remplaça le Conseil de l'Université par un conseil supérieur de l'Instruction publique, Poirson ne fut pas appelé à siéger dans cette nouvelle instance.

Le 3 décembre 1851, au lendemain du coup d'État, Hippolyte Fortoul fut nommé ministre de l'Instruction publique et des Cultes et entreprit une réforme des études dans l'enseignement secondaire. Menée de manière autoritaire, cette réforme connue sous le nom de « bifurcation » et définie par le décret du 10 avril 1852, instituait que les élèves à la fin de l'année de 4^e devaient intégrer une « division supérieure » à dominante littéraire ou une « division supérieure » à dominante scientifique, chacune conduisant à un baccalauréat différent. Tant par son contenu que par l'autoritarisme qui présida à sa mise en place, cette réforme rencontra l'hostilité des professeurs. Fortoul se donna pourtant tous les moyens de son application. Le 19 avril 1853, Poirson, ancien normalien, ancien conseiller de l'Université, partisan d'un enseignement résolument traditionnel et orienté vers les Humanités, se vit imposer une retraite anticipée et Auguste Nouseilles, ancien recteur, lui succéda à la tête du collège Charlemagne.

Il renoua alors avec son travail d'historien et publia en 1856 une *Histoire de Henri IV*, qui connaîtra plusieurs rééditions.

Il décéda à son domicile de Versailles, rue du Potager, le 15 juillet 1871.

Références

- Alexis Chassang, « Auguste Poirson » [notice nécrologique], *Bulletin de la caisse de secours mutuels des anciens élèves de l'École normale*, 1872, pp. 13-14.

- Ferdinand Buisson, *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911.

- Maurice Gontard, « Une réforme de l'enseignement secondaire au XIX^e siècle : la bifurcation, 1852-1865 », *Revue française de pédagogie*, 1972, t. 20, pp. 6-14.

- Nicole Hulin, « À propos de l'enseignement scientifique : une réforme de l'enseignement secondaire sous le Second Empire : la « bifurcation » (1852-1864) », *Revue d'histoire des sciences*, 1982, t. 35, n°3. pp. 217-245.

3. Charles s'est relâché dans son travail bien avant le mois de mai. Une lettre de Juliette Drouet datée du dimanche 14 février 1841 au soir donne un premier indice : « Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. Charlot qui ne veut pas faire SON VERTUEUX de peur de se faire moquer de lui par ses camarades ». Il semble enfin que la lettre de Hugo n'ait pas obtenu les effets attendus, puisque le dimanche 12 décembre au matin Juliette Drouet écrit :

Ce pauvre Charlot, je voudrais bien le savoir décoffré. J'ai une si grande horreur de la PRISON que je ne le souhaiterais pas à mon plus grand ennemi, à plus forte raison à mon gros Charlot. Si je l'avais magnétisé, ça ne serait pas arrivé. Une autre fois, je n'y manquerai pas, vous voyez comment ça a réussi au petit Toto

(à paraître, transcription de Gwenaëlle Sifferlen assistée de Florence Naugrette, édition des *Lettres* de Juliette Drouet à Victor Hugo, sous la direction de Florence Naugrette - ISSN : 2271-8923, extraits communiqués par Gwenaëlle Sifferlen).

En décembre 1841, Charles est élève en classe de 4^e, toujours à Charlemagne. La lettre de Juliette Drouet laisserait supposer qu'il a été condamné au « cachot ». Cette punition est loin d'être exceptionnelle comme en témoigne le *Rapport sur les prisons des collèges de Paris* du 29 septembre 1837, qui signale que :

Les règlements universitaires autorisent Messieurs les proviseurs à séquestrer un élève coupable de quelque faute grave, ou dont la présence au milieu de ses camarades paraîtrait dangereuse. Dans la pratique, cette peine est en outre appliquée aux élèves chargés d'un trop grand nombre de pensums ou de retenues et souvent aux enfants momentanément exclus par leurs professeurs. Messieurs les proviseurs regardent l'usage de la prison comme indispensable pour effacer les fautes antérieures et pouvoir acquitter un enfant des retenues et des pensums pour lesquels ses récréations deviennent insuffisantes. Ils regrettent généralement que l'abus des pensums et le défaut de proportion entre les fautes et les peines les oblige trop souvent à recourir à ce moyen extrême.

Le cachot n'est donc pas forcément lié à une faute particulièrement grave qui mériterait un châtiment exemplaire, il revient le plus souvent à une peine de substitution fréquemment employée. À titre d'exemple, le même rapport donne, pour l'année scolaire 1836-1837 à Louis le Grand, les chiffres suivants : mille six cent quatre-vingt-quinze journées de prison pour neuf cent huit élèves internes et deux cent quinze pour cent soixante-deux élèves externes. Pour avoir fréquenté ces cachots de Louis le Grand, Maxime Du Camp en fait une description aussi précise que terrible dans ses *Souvenirs littéraires*. Toutefois, ce même rapport de 1837 se termine sur cette évaluation du collège Charlemagne :

Les seuls moyens disciplinaires sont les pensums et l'exclusion temporaire ou définitive. Là, comme dans tous les autres collèges, se fait sentir l'absence de toute règle, de toute proportion entre les peines et les fautes, le manque d'une autorité régulatrice qui devrait exister entre les mains du proviseur. Souvent des pensums exagérés retiennent un élève longtemps hors de sa classe ; il pourrait même arriver qu'un mauvais élève se fît donner beaucoup de pensums pour se dispenser de suivre ses études.

À la lecture de ces dernières lignes, on peut espérer que la punition à laquelle fait référence Juliette Drouet ne soit qu'une exclusion de cours, à l'isolement dans un lieu moins sordide que les cachots de Louis le Grand.

En 1843, Charles est en 3^e et donne toujours du fil à retordre à son professeur de latin qui écrit au proviseur :

Pendant l'explication du De oratore, l'ouvrage que nous avons choisi, pour former nos élèves plus facilement à la version et au thème, celui qui devrait par conséquent le plus attirer l'attention de Hugo, j'ai dû le punir, pour lire sur un cahier manuscrit des vers français de monsieur son père, au lieu de suivre. Avec une pareille légèreté, que faire, même d'un élève intelligent ? Aussi pour un devoir qui, au milieu de fort bonnes choses, me donne de graves prises contre lui : solécismes, barbarismes, contre-sens, vers faux, c'est déplorable !

(M. Croiset au proviseur, 9 juin 1843 ; Claudette Combes, *Pour ton sourire d'ange perdu...*, Nantes, Cid éditions, 1983, t. 1, p. 85. Cité par Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo*, I, pp. 887-888).

Jean-Marc Hovasse cite cependant une lettre de Victor Hugo à sa femme alors à Graville chez Léopoldine, lettre qui laisse entendre qu'il a repris les choses en main et que Charles est de nouveau sur la bonne voie : « Le soir j'ai ramené Charles, et je lui ai fait chemin faisant un long et utile sermon sur la discipline. Je lui ai parlé raison, et il m'a compris. Du reste il travaille, il vient d'être second en version latine. Je vais toujours le voir quatre fois par semaine. » (Victor à Adèle, 26 juin 1843 ; *Hugo-Banlieue, Victor Hugo en Val-de-Marne*, textes réunis et présentés par Geneviève Dalbin, 1985, conseil général du Val-de-Marne, p. 108.)

Références

- *Rapport sur les prisons des collèges de Paris*, Académie de Paris 29 septembre 1837, reproduit intégralement in J. Contou. *Les punitions dans les lycées et collèges de l'instruction publique en France au XIX^e*, Thèse de 3^e cycle, université Paris-V, juin 1980, pp. 190-192.

- Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo*, t. 1, « Avant l'exil (1802-1851) », Paris, Fayard, 2001.

- Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. 1, 3^e édition, Paris, Hachette, 1906, p. 59.

4. La correspondance de Hugo témoigne de l'amour qu'il porte à ses enfants et de l'intérêt vigilant avec lequel il suit leurs études. Dans *Mes Fils*, hommage posthume à Charles et François-Victor, il écrit en 1874 : « Au père maître d'école succède le collège. Le père pourtant tient à mêler au collège la famille, estimant qu'il est bon que les adolescents soient le plus longtemps possible des enfants. »

La bienveillance dont il fait preuve, préférant encourager et raisonner plutôt que châtier, est celle qui l'anime dans « À propos d'Horace », dans *Les Contemplations*.

On retrouve dans d'autres lettres, sensiblement les mêmes termes et préoccupations que dans celle qui nous intéresse ici. Ainsi en octobre 1840, Victor Hugo est à Mayence, il écrit à Adèle, son épouse, et aux enfants restés à Saint-Prix, au château de La Terrasse, d'abord à Charles, puis à François-Victor, dit Toto.

pour mon Charlot.

Mayence, 1^{er} octobre 1840.

Il faut, mon bon gros Charlot bien-aimé, que tu m'écrives une grande, grande lettre (à Trèves), que tu commenceras de bonne heure et que tu finiras tard. Tu sais combien je t'aime, cher enfant. Il me faut une grande lettre de toi. Tu me feras aussi ton petit journal, tu me diras comment tu as passé ton temps à Saint-Prix pendant les vacances et si, comme je l'espère, tu t'es préparé à la lutte de l'année prochaine au milieu des jeux et des journées de loisir. Je veux, mon Charlot chéri, que tu restes un bon garçon laborieux et un vaillant écolier. À propos, je vous avais donné une version à faire dans une de mes lettres. Ni toi, ni Toto, ne me l'avez envoyée. Maintenant voici les vacances presque finies ; vous n'avez plus que quelques jours de jeu, je vous fais grâce de ma version...

à Toto.

Mayence, 1^{er} octobre 1840.

Voici, mon cher petit Toto, un dessin que j'ai fait pour toi. Je te l'envoie bien vite après avoir lu ta bonne petite lettre si gentille et si douce. Dans un mois, mon ange chéri, tu reverras ton père, et ce sera un aussi beau jour pour lui que pour toi. Quand cette lettre t'arrivera, les vacances seront près de finir. Vous rentrerez en classe, mon Charlot et toi, et ce sera, j'espère, avec un nouveau courage et de nouvelles forces. Toutes mes espérances et tout mon bonheur reposent sur vous, mes bien-aimés. Votre bonne mère m'écrit qu'elle est contente de vous tous. Rendez-la heureuse comme elle le mérite, elle qui vous aime tant, et qui, comme moi, n'a que vous et votre bonheur pour préoccupation dans ce monde. L'homme vaut ce que l'enfant a valu ; n'oublie jamais cela, mon petit Toto ; sois un laborieux écolier, je te réponds que tu seras un jour ce qu'on appelle un homme, vir. Tous les détails que tu me donnes sur vos jeux et vos études m'ont infiniment intéressé...

Références

- Victor Hugo, *Œuvres complètes*. « Actes et paroles. 3 », *Mes Fils* (1874), p. 662, Paris, 1937-1940.

- Victor Hugo, *Correspondance*, Paris, Albin Michel, 1947, t. 42, p. 577 sq.

5. Le 31 juillet 1840, à la fin de son année de 6^e, Charles avait remporté le premier prix de thème latin au concours général des collèges de Paris. Victor Hugo s'empresse d'en informer son épouse, déjà partie à Saint-Prix.

Madame la vicomtesse Victor Hugo, à la Terrasse, commune de Saint-Prix, par Franconville. Seine-Et-Oise.

31 juillet 1840.

Je t'envoie bien vite, chère amie, une bien bonne nouvelle. Charles a le premier prix de thème au concours général. Ce matin, M Jauffret est allé le lui annoncer en pleine classe au collège. Quand il a prononcé le nom de Charles, toute la classe a éclaté, il y a eu trois salves d'applaudissements. Le pauvre enfant est bien

heureux. Je l'ai vu deux fois aujourd'hui, ainsi que M. Poirson et M. Jauffret. Tu vas être bien heureuse aussi, n'est-ce pas ?

Embrasse pour moi nos chères petites filles. Je t'aime bien, mon Adèle.

V.

Serre pour moi la main de ton bon père. J'ai retourné toute l'armoire sans trouver ton chiffon bleu. À mercredi.

La remise des prix eut lieu à la Sorbonne le 17 août, en présence du ministre de l'instruction publique, Victor Cousin. La solennité de la cérémonie est décrite dans le *Recueil des principaux actes du Ministère de l'instruction publique*, édité par Victor Cousin en 1841, aux pages 347-350 :

Avant midi, tous les fonctionnaires des collèges et des Facultés avaient pris place dans la salle. Tous les membres du Conseil royal de l'instruction publique et les inspecteurs généraux des études entouraient le grand-maître de l'université. Dans la tribune réservée aux autorités, on remarquait M. le président du conseil et tous les ministres présents à Paris, monseigneur l'archevêque de Paris, M. le préfet de la Seine, M. le lieutenant-général commandant la division militaire, un grand nombre de pairs et de députés, beaucoup de membres de l'Institut et des grands établissements scientifiques et littéraires.

À midi précis, la séance a été ouverte, selon l'usage, par un discours latin, prononcé par M. Auguste Nisard, professeur de rhétorique au collège Bourbon. L'excellente latinité, l'esprit universitaire, les nobles et ingénieuses pensées de ce discours, ont excité souvent les plus vifs applaudissements.

Victor Cousin prononça ensuite un discours, félicita Charles et lui donna l'accolade. Victor Hugo, qui assistait à la remise des prix, fut quant à lui acclamé.

Références

- Victor Cousin, *Fragments littéraires*, Paris, Didier éd., 1843, pp. 57-61.
- Victor Hugo, *Correspondance*, Paris, Albin Michel, 1947, t. 42, p. 572.
- Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo, t. I, Avant l'exil (1802-1851)*, Fayard, 2001, p. 782.

6. Extrait de l'*Histoire romaine de Caius Velleius Paterculus, adressée à M. Vicinius, consul*, traduite par M. Després, Paris, 1825, livre II, pp. 128-129. Il est ici question de Lucius Licinius Lucullus (115 - vers 57 av. J.-C.), partisan de Sylla sous les ordres duquel il sert lors de la première guerre contre Mithridate, il fut gouverneur de Cilicie lors de la troisième, où il joua un rôle majeur. Après sa retraite de la vie publique, il utilisa ses immenses richesses pour mener grand train et se rendit célèbre par le luxe et le raffinement de sa table.

7. Toto est le surnom de François-Victor Hugo (28 octobre 1828 – 26 décembre 1873), frère cadet de Charles. À cette époque, François-Victor est élève en classe de 7^e, lui aussi au collège Charlemagne, et lui aussi est pensionnaire chez Jauffret (voir note 8).

8. Marie-Ange-Philippe-Jean-Joseph-Anatole Jauffret (1809-1856).

Le procès-verbal de sa réception au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur, daté du 29 mai 1850, le présente ainsi : « chef d'institution à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, n° 29, officier de l'Université ». C'est Auguste Poirson qui l'intronisa. Le collège Charlemagne ne possédait pas d'internat, les familles se tournaient donc vers des institutions privées afin d'y inscrire leurs enfants comme pensionnaires. En moyenne, sur les huit cent élèves du collège, seule une vingtaine résidait au domicile familial. Les autres se partageaient entre les différentes pensions du quartier, les pensions Massin, Favart, Jauffret, Liévyns et Verdot, les trois dernières étant toutes situées rue Culture Sainte Catherine, l'actuelle rue Sévigné. Outre l'hébergement, ces établissements offraient des répétitions et un enseignement complémentaire, dispensé par des professeurs qui trouvaient là une source de revenus supplémentaires. Fondée en 1837, la pension dirigée par Jauffret était établie au n° 29 de la rue Culture Sainte Catherine, dans l'ancien Hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau, aujourd'hui occupé par l'extension du musée Carnavalet. Elle acquit rapidement une excellente réputation au milieu de ses concurrentes. La consultation des registres d'inscription du collège Charlemagne de 1838 à 1842, nous apprend que Jauffret y envoyait tous les ans une centaine de pensionnaires, dont Charles et François-Victor Hugo. Dans une lettre à sa femme, datée du 9 octobre 1840, Hugo, qui se trouve à Heidelberg, écrit : « Tu auras perdu en ce moment mon Charlot et mon Toto. Ces pauvres enfants sont sans doute rentrés chez M. Jauffret. Il faut bien

leur dire de ma part, entends-tu, chère amie, que je compte sur leur persistance à bien travailler. » Il s'agit pour Charles de la rentrée en 5^e et pour François-Victor en 7^e. On trouve une autre référence à Jauffret sous la plume de Hugo dans *L'Art d'être grand-père*. Elle est élogieuse pour la pension, mais non pour la sévérité de l'éducation dispensée au collège. Le poème « Les Griffonnages de l'écolier », dépeint en effet Charles affligé d'un terrible pensum : recopier mille vers pour avoir enluminé son manuel de latin de griffonnages fleuris et grotesques. Le malheureux pleure et se lamente, quand, soudainement sortie du livre, l'ombre consolatrice de Juvénal s'adresse à lui en ces termes :

— *Enfant, je fus jadis exilé comme toi,
Pour avoir comme toi barbouillé des figures.
Comme toi les pédants, j'ai fâché les augures.
Élève de Jauffret que jalouse Massin,
Voyons ton livre. [...]*

En 1860, après la mort de Jauffret, sa pension déménagea place des Vosges, dans l'hôtel de Rohan-Guéméné, là où précisément Victor Hugo et sa famille avaient vécu de 1832 à 1848.

Références

- Victor Hugo, *Œuvres complètes*, Paris, Hetzel, 1877, « Poésie », t. 13, *L'Art d'être grand-père*, « Les Griffonnages de l'écolier », p. 147.
- Archives nationales, Légion d'honneur, dossier Jauffret, LH/1357/39
- Archives départementales de Paris, registres du collège Charlemagne, Pérotin/704/73/2 37.

9. Joseph-Étienne-Adrien Viguier (1805 -1884). Il commença sa carrière d'enseignant en province avant d'être nommé professeur au collège Charlemagne le 13 octobre 1829. Il y exerça jusqu'en 1854, où il fut remplacé par Cartault.

Parallèlement à l'enseignement, il mena une carrière littéraire éclectique puisqu'il composa de la poésie (*Le Sacre de Charlemagne*, 1805) et au moins six pièces de théâtre (*Chérubin* en 1835, *Notre étoile*, *Les aventures de Chopart*, *Un Amour à l'espagnole*, *Les deux Césars* en collaboration avec Arvers, *La légende de Jeanne d'Arc* en 1870). Sous le pseudonyme d'Adrien Delaville, il publia également des romans (*Roger*, 1842 ; *Lore*, 1843 ; *Le dernier des touristes*, 1844 ; *Régine* 1845 ; *Napoleo epicus*, 1871). Dans la notice du *Dictionnaire des pseudonymes* qui lui est consacrée, la date de naissance est erronée, il s'agit d'une confusion avec un homonyme, Épagomène Viguier, qui fut, entre autres fonctions, Directeur des études à l'École normale de 1835 à 1838. Pour le reste les informations sont justes et Adrien Viguier est ainsi présenté : « Le meilleur homme du monde, le touriste le plus incroyable qui ait jamais existé : il n'allait qu'à pied ; il a visité ainsi plusieurs fois la Suisse et l'Italie, et au retour il racontait ses voyages à ses élèves avec une verve et une gaieté toujours jeunes. »

Références

- *Bulletin universitaire contenant les ordonnances, règlements et arrêtés concernant l'instruction publique*, t. 1, n° 15, février 1830, Paris, p. 419
- *Journal général de l'Instruction publique*, n° 78, 29 septembre 1854.
- Gustave Vapereau, *Dictionnaire Universel des contemporains*, 5^e édition, Paris, 1880, p. 1817.
- Georges d'Heilly [Edmond Antoine Poinot], *Dictionnaire des pseudonymes*, Paris, Dentu, 1869, p. 79.
- Archives nationales, Légion d'honneur, dossier Viguier, LH/2715/23.

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères vont à Mme Florence Naugrette et à M. Jean-Marc Hovasse pour leur relecture de la transcription de la lettre manuscrite de Hugo, à Mme Gwenaëlle Sifferlen pour m'avoir communiqué des extraits de la correspondance de Juliette Drouet, à M. Jean-Jacques Tomasso pour son aide précieuse dans mes recherches et au Musée national de l'Éducation qui a autorisé la publication des clichés ci-dessous.

